



Le 19 décembre 2025

## Convocation

*à l'assemblée générale annuelle de l'association Copains Baladeurs.*

*Dimanche 1<sup>er</sup> février 2026 à 9h30*

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale annuelle de l'association Copains Baladeurs qui se tiendra le **Dimanche 1<sup>er</sup> février 2026 à 9h30** à la MFR de HADOL dans les nouveaux bâtiments, rue des Bruyères 88220 HADOL

**Ordre du jour :**

- 1/ Rapport moral.
- 2/ Rapport d'activités du 01/09/2024 au 31/08/2025:
- 3/ Evolution et projets en cours
- 4/ Sentiers en fêtes : 5<sup>ème</sup> marche populaire.
- 5/ Bilan Financier du 01/01/2025 au 31/12/2025 par Bernard. Vote de l'assemblée...
- 6/ Prix de la licence : Vote de l'assemblée.
- 7/ Election des membres du conseil d'administration.

Monique, Alain et Pascal N sont les membres sortants : Ils sont candidats à leur succession.

Candidature d'autres membres. Les nouveaux candidats doivent se faire connaître en renvoyant le document de candidature (en annexe) avant le 20 janvier 2026 au siège de l'association : 942 rue du grand poirier 88220 HADOL.

**Rappel des conditions pour être candidat :**

***Article 2 de notre règlement :*** « *Est éligible au conseil d'administration toute personne physique, âgée de 18 ans au moins, à jour de ses cotisations et titulaire d'une licence en cours de validité de la Fédération, jouissant de ses droits civils et politiques et ayant un an d'ancienneté au sein du club.* »

***Article 9 de nos statuts :*** « *L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 6 membres, au minimum, élus à main levée (ou à bulletins secrets sur la proposition du Président) pour une durée de trois ans par l'assemblée générale. Ses membres sont rééligesibles. Les membres du conseil d'administration sont renouvelables par tiers tous les ans.* »

L'élection des membres du bureau aura lieu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2026.

**8/ Parole aux invités.**

**9/ Apéro**

**10/ Repas dans les mêmes locaux de la MFR pour tous ceux qui se seront inscrits.**

**Très important :** Afin que le quorum soit atteint, les adhérents indisponibles le 1<sup>er</sup> février 2026 sont priés de remettre leur pouvoir rempli et signé aux membres de leur choix ; ces derniers pourront les représenter le jour de l'AG.

Monique BERTON ; la secrétaire

Alain MATHIEU ; le Président

**En Annexe ci-dessous :**

- **Bulletin d'inscription au repas**
- **Bulletin de candidature**
- **Pouvoir**

**Repas de l'AG préparé et servi par la cuisinière de la MFR**

**Menu :** Entrée : Salade périgourdine. **Plat** : Cuisse de pintade + Poêlée de légumes et gratin. Plateau de fromages. **Dessert** : Poire belle Hélène.  $\frac{1}{4}$  de vin / personne. Café – tisane.

**Prix** : 20€ pour les adhérents licenciés à Copains Baladeurs.

30€ pour les non-licenciés au club.

.....

**Bulletin d'inscription au repas (à retourner avant le : 20 janvier 2026)**

Par mail à : [george.bern@orange.fr](mailto:george.bern@orange.fr)

Ou à l'adresse postale : Bernard GEORGE, 8 rue des Sapins 88390 Les FORGES

Repas adhérent CB à 20 € : NOM ..... Prénom .....

NOM ..... Prénom .....

Repas non-adhérent à 30 € : NOM ..... Prénom .....

NOM ..... Prénom .....

NOM ..... Prénom .....

**Paiement** : Carte Bancaire sur le site de Copains Baladeurs de préférence.

Eventuellement par chèque ou virement.

**Votre choix (entourer votre choix) :**

- Carte bancaire



- Virement RIB du club : FR76 1027 8061 0100 0224 5330 122

- Chèque à l'ordre de Copains Baladeurs

# Candidature au conseil d'administration de Copains Baladeurs

NOM : .....

Prénom : .....

Quelles sont vos motivations :

- Dans quel domaine voudriez-vous vous investir ?
- Quelle fonction souhaiteriez-vous remplir au sein du conseil d'administration ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Le .....

**Signature.**

A retourner avant le **20/01/2026**, à Copains Baladeurs, 942 Rue du grand poirier 88220 HADOL.

## POUVOIR

Je soussigné : .....,

Demeurant.....,

Donne pouvoir à

M.....

demeurant..... ,  
pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 01 Février 2026 à 9h30  
à la MFR de HADOL, en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

**Signature**